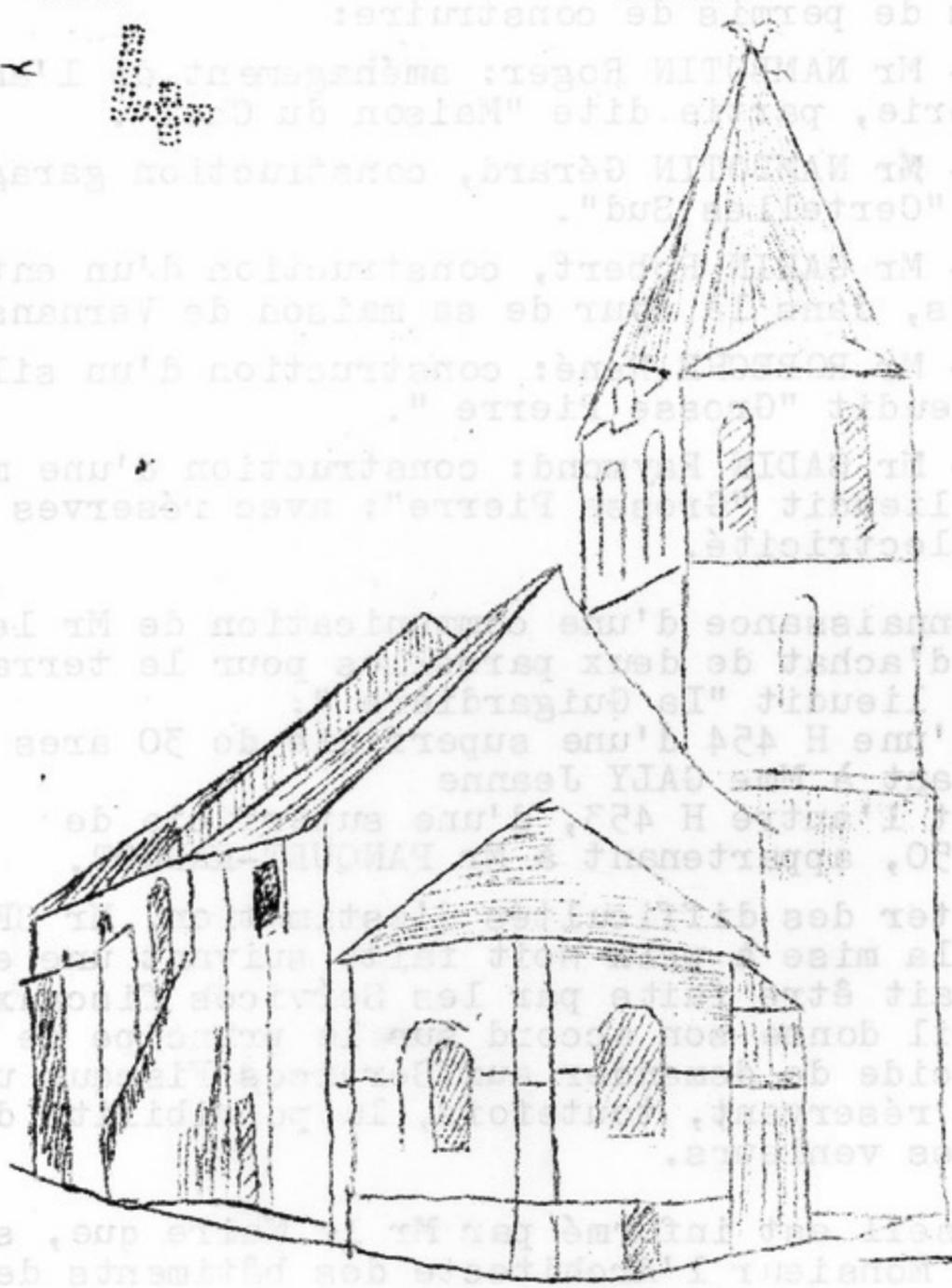


# SOUS

# DELLUIS

N<sup>o</sup> 4



4 - Aménagement de l'immeuble des  
Pour la question de l'aménagement de l'immeuble des  
demande au Conseil Général  
de laquelle le Conseil pour se prononcer et présenter une  
ce qui peut être l'évaluation du coût des travaux, à partir  
un mason, en la répartition en deux de St Martin;  
un devis est demandé à Mr CATTEL, charpentier et à Mr CONAND  
à la suite de la demande de Mr CATTEL, charpentier et à Mr CONAND  
suite

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL  
du 3 AOUT 1977  
=====

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, 11 conseillers présents, Mr Charles JOLY s'étant fait excuser.

1 - Le Conseil Municipal donne son accord à :

1 - Une demande de branchement d'eau faite par Mr PUJOL Marcel pour une maison individuelle située à MILIEU: lieudit "Voiroux"

Puis après examen, donne un avis favorable à 5 demandes de permis de construire:

1 - Mr NAMBOTIN Roger: aménagement de l'ancienne gendarmerie, partie dite "Maison du Chef".

2 - Mr NAMBOTIN Gérard, construction garage lieudit "Certelles Sud".

3 - Mr GARIN Robert, construction d'un entrepôt pour bois, dans la cour de sa maison de Vernans.

4 - Mr ROBECHÉ René: construction d'un silo à maïs, lieudit "Grosse Pierre".

5 - Mr SADIN Raymond: construction d'une maison individuelle, lieudit "Grosse Pierre": avec réserves pour eau et électricité.

2 - Prend connaissance d'une communication de Mr le Maire sur le projet d'achat de deux parcelles pour le terrain de Rugby, situées lieudit "La Guigardière":

- l'une H 454 d'une superficie de 30 ares 10, appartenant à Mme GALY Jeanne

- et l'autre H 453, d'une superficie de 46 ares 50, appartenant à Mr PANQUET-RANGOT.

Pour éviter des difficultés d'estimation, Mr SERRE préconise que la mise à prix soit faite suivant une estimation qui pourrait être faite par les Services fiscaux.

Le Conseil donne son accord sur le principe de cette solution et décide de demander aux Services Fiscaux une estimation: se réservant, toutefois, la possibilité de traiter avec les vendeurs.

3 - Le Conseil est informé par Mr le Maire que, suite à la visite de Monsieur l'Architecte des bâtiments de FRANCE, un devis est demandé à Mr CATCEL, charpentier et à Mr CONAND Roger, maçon, en vue de la réparation du four de St Martin: ce qui permettra une évaluation du coût des travaux, à partir de laquelle le Conseil pourra se prononcer et présenter une demande de subvention au Conseil Général.

4 - Aménagement de l'immeuble des P et T.

Pour la question de l'aménagement de l'immeuble des

P. et T., Monsieur le Maire donne le résultat de la mission que lui avait confiée le Conseil, lors de sa réunion du 28 juin 1977.

A la suite d'une estimation faite par les Services fiscaux, venus sur place, le 19 juillet 1977, un accord est intervenu entre Mr VIOLLET et la commune pour que celle-ci puisse reprendre la jouissance de la pièce à usage de magasin, et qui sera utilisée pour agrandir le bureau des P. et T.

#### 5 - Eaux du Nant

La canalisation qui amène l'eau du captage du Nant au réservoir de St Martin, étant détériorée en de nombreux endroits, mérite des travaux urgents. En conséquence, une demande a été faite à l'entreprise BARBARET des AVENIERES, pour l'estimation de ces travaux, se situant sur une longueur de 400 à 500 m.

A ce propos, Mr GRISILION Pascal a préconisé de profiter de ces travaux pour aménager le chemin allant au Creux du Nant en y passant la conduite neuve.

Après discussion, le Conseil estime qu'il est préférable de laisser la conduite à l'emplacement actuel et de remettre à plus tard l'aménagement du chemin du Nant, qui ne semble pas prioritaire.

6 - Le Conseil aborde ensuite l'examen du compte-rendu des travaux de la commission des chemins du jeudi 28 juillet dernier.

Dans le cadre du plan de réfection et d'entretien de la voirie municipale, il sera ajouté aux travaux déjà prévus:

- La mise en état d'une entrée de chemin (40 M.) à Rix, quartier de La Touvière.

- La remise en état du départ de "l'ancienne voie du Tram": une solution devant être préalablement apportée au problème de l'écoulement des eaux et qui sera étudiée avec les propriétaires riverains.

- L'élargissement et la réfection du chemin du Conand, ce qui nécessitera la canalisation du ruisseau longeant le chemin jusqu'à hauteur du chemin allant au four du Conand.

Mr DEGLISE demande si, à l'occasion de ces travaux, l'ensemble du Ruel ne pourrait pas être canalisé.

Cette proposition n'est pas retenue. Mais elle sera examinée dans le cadre du projet de réseau d'égout du bourg de LHUIS dont l'étude, sur suggestion de Mr GRISILION, sera activée.

7 - Sur demande de Mr DEGLISE, il est confirmé que les travaux d'élagage sur le secteur de Milieu se feront à l'automne. Mais le Conseil Municipal ne peut retenir la proposition d'empierrage de 200 M. d'un chemin situé lieudit "Blandinieu": celui-ci n'étant pas classé chemin communal.

8 - Monsieur le Maire informe le Conseil que le goudronnage de la montée de la Ville, prévu depuis un an, devrait se faire rapidement.

(Travaux effectués depuis cette séance du Conseil)





## DETENTE ET LOISIRS

"SUR LA GRANDE PLACE DU VILLAGE,  
UN JOLI CAR EST ARRETE.  
TOUS NOS AMIS AU DOUX VISAGE  
ARRIVENT D'UN PAS PRESSE ....."

Ce couplet, "quelque peu modifié", qui nous rappelle notre lointaine jeunesse, était d'actualité au matin du 7 juillet, date choisie pour le voyage annuel de notre club.

7 H.1/2 le soleil brille, la joie est dans les coeurs, notre excellent chauffeur et ami "Monmond" attend, souriant les quelques retardataires (les bords du Rhône sont loin du centre) !... Chacun prend sa place et nous partons. Quelques mots d'accueil et nous bavardons avec entrain dans l'attente de la première escale : VOIRON cité de la CHARTREUSE - plusieurs cars nous précèdent et nous devons attendre notre tour pour visiter les caves et la distillerie : cette visite commentée est fort intéressante. Après avoir dégusté l'apéritif-maison qui nous est offert et fait quelques achats, nous repartons direction VIZILLE, sans emporter toutefois le secret, bien gardé, de la fabrication de cette excellente liqueur qu'est la Chartreuse.

A VIZILLE, nous musardons quelques instants au bord du lac où nagent d'énormes truites, ensuite visite commentée par une jeune guide bien agréable et pleine d'humour. Là, nous admirons les meubles d'époque, les superbes lustres de cristal, les immenses pièces où vécut le Connétable DE LESDIGUIERES ( 1543- 1626 ).

Bientôt midi sonne au clocher, les estomacs crient famine, les uns, sous les ombrages, tirent le repas du sac, les autres se dirigent vers une accueillante auberge. Après ce moment de détente, nous repartons vers GRENOBLE. Là, à nouveau nous nous séparons : un petit groupe, avide de sensations fortes, prend les nacelles pour le fort de LA BASTILLE, les autres visitent la ville. Le regroupement se fait à nouveau, après un rafraichissement bien gagné, et nous repartons vers la CORRERIE CHARTREUSE, nous admirons les maquettes et diapos qui retracent la vie des moines - moment de silence bienfaisant dans notre vie agitée habituelle, quel calme ! Ensuite St HUGUES de CHARTREUSE, avec ses peintures colorées, ici se prépare un concert pour la soirée, nous passons donc très vite.

Le soir descend, il fait moins chaud, chansons et bonne humeur règnent à nouveau jusqu'aux ECHELLES où nous prenons un léger casse-croûte. Puis c'est le retour, quelques petits pas de danse pour certaines, avant de remonter dans notre car qui met le cap sur LHUIS endormi, que nous retrouvons avec plaisir. Nous nous quittons heureux de cette magnifique journée; en nous disant " A l'année prochaine " .....

Au cours de cette journée, nous avons une pensée pour les absents et tout spécialement pour notre trésorier Mr. GAILLARD, hospitalisé depuis quelques temps et dont nous apprenions avec tristesse, quelques jours plus tard, le décès.

Nous partageons la peine de notre amie Mme GAILLARD et lui renouvelons nos condoléances et l'assurance de notre sincère amitié.

Juliette BONSACQUET

## LA RIVERAINE DE GROSLEE

( Société de boules rassemblant trois communes : LHUIS - GROSLEE - St BENOIT ) a envoyé six quadrettes au fédéral ( championnat de l'Ain )

- Une quadrette cadet conduite par le jeune RAUGE. Elle fit une bonne 1ère partie en laissant leurs adversaires à 5 . Hélas ! elle s'inclina à la 2ème.

Une quadrette 3ème Division conduite par Paul DE BONI qui se comporta bien puisque pour sa 1ère année dans cette série elle ne s'inclina qu'à la 3ème partie.

### Quatre équipes 4ème Division

- Une conduite par BIELEMAZ porta les couleurs de la Société le plus loin dans la compétition puisqu'elle ne s'inclina qu'à la 4ème partie.
- Une conduite par PLANTIN tomba avec les honneurs à la 3ème partie.
- Une conduite par M. CHOL fit ce qu'elle put et perdit à la 2ème.
- l'autre conduite par Jean-Michel BODOY succomba à la 1ère.

A signaler que la quadrette DE BONI participera aux demi-finales à CONTREVOZ samedi car ce concours n'a pu se terminer dimanche vu le temps.

Le 22 Août aura lieu le Challenge MOLLARD ( 32 quadrettes toutes catégories ) au clos municipal de GROSLEE. )